



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



20029757

le,

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

13 FEV. 2020

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT **Greffe** NAMUR TOURNAI

N° d'entreprise : 0667 948 433

Nom

(en entier) : PELPAT

(en abrégé) :

Forme légale : Société Privée à Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège : Mont 100 - 7890 Ellezelles

**Objet de l'acte : Démission d'un gérant
Nomination des gérants**

Procès-verbal à l'assemblée générale spéciale des associés tenue le 2 décembre 2019 au siège social

L'assemblée se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur le point figurant à l'ordre du jour :

- L'assemblée prend acte et accepte la démission de Madame De Reycke Martine en qualité de gérant de la société à dater de ce jour.

L'assemblée remercie Madame De Reycke pour les services rendus à la société durant l'exercice de son mandat.

L'assemblée donne décharge pleine et entière au gérant pour la gestion au cours de l'exercice clôturé.

- L'assemblée décide de nommer Monsieur Houthoofd David et Madame Hélène Morelle comme gérants et ce avec effet ce jour.

Monsieur David Houthoofd et Madame Hélène Houthoofd, ici présents, acceptent leur fonction de gérants.

Pour extrait analytique (signé)

PELPAT INVEST SPRL

représentée par Madame Martine De Reycke

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/02/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).